

fanticide. Choisissez. Quoi que vous fassiez, il y aura toujours, dans les organisations humaines, une lacune immense que la bienfaisance seule pourra combler. Je ne vous dirai pas : Faites comme la Convention ; mais je vous dirai : Faites comme l'Évangile, remerciez Dieu de ce qu'il laisse à la société quelque aumône splendide à faire, quelque œuvre sainte de charité légale à accomplir. Elle sentira ainsi qu'elle est de Dieu, et que quelque chose de divin travaille en elle et l'élève au-dessus de ces vils intérêts du temps et de la matière où l'on voudrait en vain la ravalier. (*Applaudissements redoublés.*)

Ne renvoyez pas dans le vice ou dans la mort ces enfants que la honte ou que la misère vous jette. Une société qui ne saurait que faire de l'homme, une société qui ne regarderait pas l'homme comme le plus précieux de ses capitaux, une société qui recevrait l'homme à son entrée dans la vie comme un fléau et non comme un don, une société qui ne saurait défendre la propriété qu'aux dépens de la morale et de la nature, une telle société serait jugée. Il faudrait en détourner les yeux ! (*Sensation.*)

Je conjure l'assemblée de protester contre les mesures adoptées par l'administration des départements, et d'adresser des pétitions aux Chambres pour une révision de la loi sur les enfants trouvés, conformément au principe du décret de 1811. (*La salle retentit d'applaudissements prolongés.*)

IX

SUR LES CHEMINS DE FER

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 9 mai 1838.

En présentant ses vues d'ensemble sur le réseau des chemins de fer à établir en France, le gouvernement, dans le projet de loi soumis à la Chambre, proposait l'exécution immédiate et simultanée de quatre lignes : de Paris en Belgique, de Paris à Rouen, de Paris à Bordeaux, par Orléans et Tours, et de Marseille à Avignon.

La commission, par l'organe de M. Arago, opposait à l'exécution simultanée de ces quatre lignes les charges du Trésor ; un achèvement à si court délai empêcherait d'ailleurs de pouvoir profiter des découvertes successives de la science et des perfectionnements qui se révélaient chaque jour chez les autres peuples dans la construction des chemins de fer. De plus, la commission se prononçait en principe pour l'esprit d'association de l'industrie privée, à l'exclusion de l'État, et abandonnait aux compagnies l'exécution des chemins de fer.

M. de Lamartine prit la parole pour maintenir les droits de l'État, méconnus par la commission, insuffisamment défendus par le gouvernement lui-même, dans l'exécution des chemins de fer et des grandes entreprises nationales.

MESSIEURS,

J'entends quelques voix de la Chambre dire que je vais parler dans le même sens que le préopinant¹ ; elles se

1. M. Caumartin.

trompent. Je viens sans doute appuyer ses excellentes considérations contre le système exagéré des compagnies; mais je viens surtout défendre un droit social, un droit du gouvernement qui n'a pas été, selon moi, assez maintenu hier par le gouvernement lui-même. Je n'en blâme pas M. le ministre des affaires étrangères¹. Cette opinion date de loin dans son esprit; mais sa conviction, que j'honore, nous laisse toutes les nôtres, et j'ai le droit, le devoir de les soutenir ici.

QUELQUES VOIX. Alors c'est dans le même sens.

M. DE LAMARTINE. Mais d'abord permettez-moi d'avouer l'impatience, l'irritation d'esprit que j'éprouve depuis l'ouverture de cette discussion, que j'éprouvais même hier au milieu de l'admiration que m'inspirait l'éloquent orateur² qui nous impressionnait si vivement à la fin de la séance, de voir toute l'autorité de la science, toute la puissance de la parole employée à contester au pays une de ses nécessités les plus urgentes, l'exécution immédiate au niveau d'un de ces chemins de fer qui doivent le placer au niveau de l'industrie et de la civilisation des peuples voisins.

J'arrive ici à l'ordre des objections posées hier par M. Berryer. Je ne veux pas plus que l'éloquent orateur exclure les intérêts privés de leur part d'action légitime. Ce cercle embrasse, Messieurs, tout ce qui n'empiète pas sur l'intérêt général. N'est-il pas assez vaste? et ne voyez-vous pas, depuis sept ans, l'association privée exercer assez librement son action? et ne la voyez-vous pas se disputer les industries et le sol pour le féconder? et n'est-ce pas une preuve assez frappante de sa liberté, que ces deux cents compagnies fondées en quinze mois dans votre pays?

Mais si l'association privée a sa part, si elle a ses droits, son utilité, ses services, faut-il méconnaître à ce point les

1. M. Molé.

2. M. Berryer repoussait le projet de loi en soutenant que l'industrie privée suffisait pour établir les chemins de fer sans qu'il fût nécessaire de recourir à l'État.

attributions du gouvernement, que de lui retirer ce qui appartient essentiellement à l'État, c'est-à-dire la direction, le domaine, la surveillance, la détermination des grands ouvrages? Quoi! selon les belles expressions du ministre belge, la Belgique, par un effort disproportionné à ses forces, vous donne rendez-vous sur ses frontières, l'Europe entière s'y donne rendez-vous pour multiplier et compléter sa richesse, et la France seule y manquerait! On vous conteste ce moyen défensif de porter en un moment vos forces du centre à la circonférence, d'élever, par l'abaissement du transport, la valeur de toutes les matières premières; et vous dites non, toujours non! et une commission, composée des hommes consommés de cette Chambre, après trois mois d'étude, ne vous découvre que des difficultés, ne vous apporte que des négations! (*Très-bien!*)

Eh bien! nous, nous dirons non à notre tour, et nous le dirons si énergique et si ferme que le pays nous répondra, et que nous aurons ce que nous demandons si vainement pour lui depuis sept ans, des chemins de fer de grandes lignes exécutés, non au hasard des combinaisons des intérêts privés, mais sous la direction de l'État. (*Très-bien!*)

Et pourquoi donc exclure le gouvernement, qui n'est que la nation agissante, des œuvres que la nation veut accomplir? pourquoi cette clameur dès qu'on prononce le mot de gouvernement dans une entreprise quelconque? pourquoi? C'est qu'en France, depuis vingt-cinq ans, le gouvernement est hors la loi; c'est l'ennemi commun, il faut se liguier contre lui, nier ce qu'il affirme, affirmer ce qu'il nie, se passer de lui partout, le déclarer incapable, embarrassant, impuissant en tout; le séparer de la nation, le condamner à un ostracisme politique, commercial, industriel, qui le mette en dehors de tout ce que le pays veut faire; lui dire: Nous ferons tout sans vous, ou nous ne ferons rien; et ne le laisser exister au sommet de la nation que comme une grande et coûteuse inutilité, destinée seulement à décorer notre impuissance et à servir de but à tous les reproches, à

toutes les insultes, à toutes les épigrammes dont vit une envieuse popularité !

J'ai été longtemps à m'expliquer cette bizarrerie inexplicable d'un pays se coupant ainsi en deux, et établissant à plaisir cet antagonisme absurde entre les citoyens et le gouvernement. Faut-il vous le dire ? cela ne s'explique que par un anachronisme de l'opposition. Oui, les oppositions se croient encore au temps où le pays et le gouvernement étaient deux ; où le gouvernement despotique, aristocratique, absolu de sa nature, était un être à part du pays, et l'exploitait au gré de sa cupidité, au profit de ses courtisans ou de ses séides, par l'impôt, par les monopoles, par tous les poids dont il le pressurait afin d'alimenter les prodigalités et payer les instruments mêmes de tyrannie.

Alors certes l'opposition devait naître, grandir, se constituer en esprit permanent de résistance et de lutte, et dire : Ici le gouvernement, là le pays, là les citoyens ; tout ce que nous refuserons au gouvernement sera acquis au pays, sera gagné par les citoyens. C'était bien, c'était vrai, c'était conséquent, et de plus c'était courageux. Mais en êtes-vous là ? Ne vous seriez-vous pas aperçus par hasard qu'il y a eu sept ou huit révolutions depuis 1789, depuis le régime du bon plaisir ; que chacune de ces révolutions a fait entrer plus profondément le gouvernement dans le pays ; que les élections, les responsabilités, les contrôles, les initiatives sont venus surabondamment assurer l'intervention du pays dans ses affaires ; que les gouvernements ne sont plus que l'action de tous les citoyens centralisés dans le pouvoir ; que tout sort de vous, répond à vous, est soumis à vous, et que le gouvernement n'est plus autre chose que la nation agissante ? Pour quiconque ne voit pas cela, il n'y a pas d'évidence. Interrogez-vous, examinez-vous, rendez-vous compte de vous à vous-mêmes. N'est-ce pas vous qui êtes ici, vous qui parlez, vous qui votez ? N'imposez-vous pas la loi de vos majorités aux ministres ? Sont-ils autre chose que les exécuteurs amovibles de vos volontés com-

binées avec les deux pouvoirs que vous avez constitués vous-mêmes ? Et vous, qui êtes-vous ? N'êtes-vous pas les mandataires de l'opinion et des volontés de vos électeurs ? Et derrière ces électeurs eux-mêmes, n'avez-vous pas un autre pays légal qui élit, qui vote, qui contracte, qui gouverne la part inférieure d'intérêts qui lui est dévolue ? Peut-il y avoir en haut, en bas, au sommet, à tous les degrés de l'administration nationale, un seul acte de quelque importance qui ne soit l'expression, l'action d'une majorité, l'acte de la nation agissante ? Non, cela est aussi évident que la constitution même du pays. Séparer le gouvernement et le pays dans un pareil état de choses, les poser l'un contre l'autre, c'est donc le non-sens le plus inintelligible dans lequel un pays spirituel puisse tomber ; c'est prendre pour se combattre soi-même les armes qu'on avait forgées pour combattre des gouvernements oppresseurs ; c'est se battre contre les fantômes d'un passé mort ; c'est prendre 1838 pour 1788. Je n'ai pas assez d'étonnement contre de pareilles méprises, qui se perpétuent vingt ans dans l'esprit de certains hommes pétrifiés dans l'opposition. Pour nous, je le répète, le gouvernement, c'est la nation elle-même, tant qu'on ne l'aura pas détrônée ; c'est la nation faisant ses affaires. (*Très-bien !*)

Mais ici nous retrouvons nos honorables adversaires sur leur même terrain. Il s'agit donc des plus grandes affaires qu'un pays ait jamais eu à mener à fin, de se créer par les routes de fer une viabilité politique, commerciale, militaire, industrielle, dont nul ne peut calculer d'ici la portée. C'est la conquête du monde, des distances, des espaces, du temps ; cela multiplie à l'infini les forces et l'industrie humaines par tous les obstacles que cela abrège. C'est l'inconnu ; mais c'est un inconnu certain. Eh bien ! la nation ou le gouvernement agira-t-il par lui-même, ou s'abstiendra-t-il scrupuleusement de l'action, comme le veulent les membres de votre commission, et laissera-t-il agir les individus et les compagnies, associations d'individus ? La

question est là tout entière. Elle est immense, elle est politique; elle est plus que politique, elle est sociale; elle résout ou elle perd notre avenir, elle implique toute notre destinée active, elle est le nœud de votre progrès indéfini ou de votre stagnation perpétuée dans l'impuissance où l'on vous tient. Elle vous avance ou vous retarde d'un siècle, selon que vous la résoudrez. Elle vous place à la tête ou à la queue des nations industrielles; elle inféode votre génération à l'esprit borné de l'individualisme incapable des grandes choses, ou elle fait de vos 30 millions d'hommes un seul être agissant dans sa liberté avec toute sa force et sa volonté réunies, disciplinées, irrésistibles, et en vue de ses intérêts généraux, de l'universalité de son territoire, et de la perpétuité de sa durée comme peuple. Voilà, oui, voilà la portée de la décision que vous allez prendre. Que ne puis-je trouver des paroles pour faire passer en vous la conviction claire, forte, évidente, réfléchie, qui me fait repousser comme une calamité sociale les conclusions imprévoyantes, petites, fausses, mesquines, de votre commission! Laissez-moi dire quelques mots au moins.

Et d'abord, expliquons-nous bien, pour qu'il n'y ait pas de malentendu politique entre nous dans une question matérielle.

Il y a deux mots qui assourdissent le monde depuis quinze ans, et sur lesquels on ne s'est pas expliqué encore : centralisation et décentralisation. La question des chemins de fer est toute dans l'intelligence de ces deux mots, qui servent de ralliement aux idées les plus opposées. Vous savez combien les hommes se payent facilement de mots, et les répètent sans se les définir à eux-mêmes et sans en comprendre la portée, selon la question où on les place. Il y a donc un parti qui a pour devise « centralisation », un autre qui prend pour symbole « décentralisation », et qui appliquent à tort ou à droit leur devise et leur symbole à tout ce qu'on présente à leur discussion. Ils disent le mot,

et tout est dit pour eux. Eh bien! vous n'êtes pas de ces hommes; vous ne jurez sur la foi d'aucun mot; vous voulez comprendre, comparer, juger. Examinons donc un moment ensemble à cette tribune ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de faux dans ces deux mots, selon qu'on les applique. Quant à moi, voici comment je les entends.

Parlez-vous de la liberté politique, de cette part de droit et d'action que les gouvernements libres renvoient à tous les citoyens pour aller ensuite les puiser en eux, et qui fait que l'action du gouvernement est la pensée de tous? Je suis le partisan le plus décidé, le plus radical, si vous me passez le mot, de cette nature de décentralisation. C'est la liberté tout entière, c'est la moralité, c'est le progrès du monde. Renvoyer à tous les citoyens la plus grande part de droit politique possible, et leur faire exercer librement, loyalement, efficacement, par les élections, les garanties, les contrôles de tout genre, à tous les points de la circonférence; faire rayonner le droit et la liberté politique partout, sur toutes les classes, sur tous les individus de la nation, comme le soleil, afin que chacun, si cela se pouvait, pût en avoir sa part, sa lumière, sa chaleur vivifiante, et que dans un État bien ordonné chaque citoyen pût parodier pour ainsi dire ce mot d'un roi et dire avec vérité : L'État, c'est moi! L'État, c'est mon droit, ma pensée, ma volonté : voilà la décentralisation que je veux; voilà celle qui agrandit la sphère de l'intelligence, de la volonté, du bonheur, de la moralité des peuples, la développe, l'achève, l'organise; voilà le progrès et l'œuvre de nos siècles!

Mais une fois que le gouvernement, libre dans sa nature politique, a été puiser son mandat, sa force, son droit, par cette décentralisation politique, à tous les points de la circonférence; une fois que la pensée de chacun est devenue légalement une pensée publique, une pensée nationale; une fois que chacun y a donné la sanction pour ainsi dire individuelle par soi-même ou par ses mandataires, ou par l'organe des majorités, le rôle change comme le devoir a

changé, et l'État doit concentrer alors cette volonté générale dans une intensité et dans une unité de volonté et d'action administrative, une, forte, irrésistible, aussi active, aussi toute-puissante que doit l'être l'action collective d'une nation. Il doit, disons le mot, centraliser d'autant plus son action et son administration que le droit politique est plus disséminé par la forme du gouvernement; et c'est ce que les gouvernements libres ont merveilleusement senti comme par instinct; c'est ce que la France a senti elle-même si énergiquement, lorsqu'en passant du despotisme à la liberté, en 1789, elle a commencé par briser toutes ses provinces, toutes ses représentations fédératives, toutes ses administrations provinciales, toutes ses administrations locales, elle a tout nivelé, effacé, uniformisé, tout rappelé à l'action une et irrésistible du centre administratif, et s'est refondue pour ainsi dire d'un seul jet en un pouvoir exécutif capable d'imprimer le mouvement aux parties les plus mortes de ses extrémités et de résister comme un seul bloc national à la fédération au dedans et à l'Europe au dehors.

C'est cette pensée qui la fait résister et vivre, c'est cette pensée qui a produit ces merveilles de résistance dans la guerre et de créations matérielles dans la paix. La vie et l'unité, c'est la même chose dans un peuple; plus la vie se complète, plus l'unité se signale dans les nationalités qui s'agglomèrent, dans l'administration qui s'uniformise. L'histoire bien comprise ne dit que cela. Décentraliser une nation, c'est la démembrer vivante.

Voilà mon système, et voilà le vôtre. Vous voulez paralyser, décentraliser l'administration que vous confondez avec la liberté, avec le droit individuel. Moi, je veux décentraliser avec vous le droit politique, et centraliser plus puissamment encore l'administration générale du pays. Je dis générale, car je ne veux pas plus que vous enlever aux unités locales ce qui leur est nécessaire pour agir dans la sphère étroite de la localité. Eh bien! quel est le résultat de

votre système? D'affaiblir la liberté même, de la convaincre d'impuissance, et d'en faire je ne sais quelle force disséminée, abstraite, incohérente, se refusant à soi-même les moyens d'action collective, renvoyant tout à l'intérêt individuel, le plus borné, le moins moral, le moins actif, le moins régulier, le moins social des intérêts; en un mot, d'énerver les gouvernements libres et de les déshonorer en constatant en tout leur incapacité pour les grandes choses. Qui de vous ou de nous comprend mieux et honore mieux la liberté? Non, nous ne voulons pas, nous ne voudrions jamais de celle-là. C'est une liberté dont la force unique est résistante; la nôtre, c'est une action, c'est une force qui sait se comprendre, se produire, s'incarner, s'organiser et agir. Car, ne l'oubliez pas, la liberté n'est qu'un moyen, ce n'est pas un but. Le but des peuples, c'est l'action; et si vous devez, comme vos théories y tendent, paralyser le monde avec votre individualisme, je vous dirai : Implorez le despotisme. Tout vaut mieux pour un peuple que cette liberté inerte, chicanière et impuissante que vous voulez lui faire! Je ne veux pas de celle-là; c'est un roseau pour sceptre que vous lui mettez dans la main. Je veux qu'elle règne, mais à condition qu'elle agisse.

Eh bien! toute la question des compagnies est là. Le gouvernement doit-il s'abdiquer lui-même entre leurs mains pour l'œuvre des chemins de fer, ou doit-il systématiquement, avec un scrupule jaloux, se réserver dès le principe l'accomplissement de cette grande œuvre? Je n'hésite pas à me prononcer formellement et hardiment pour ce dernier parti, et cela par des motifs tout-puissants sur moi, et pris d'un point de vue entièrement différent de celui où le rapporteur de la commission et l'honorable préopinant se placent.

D'abord, j'ai commencé par le dire, je veux des chemins de fer. Entendons-nous, Messieurs. Je n'en veux pas improviser étourdiment un réseau complet, entrepris sur mille points à la fois, achevé sur aucun, et jetant le pays

dans une expérience de deux milliards; mais j'en veux d'abord un, un grand, le plus nécessaire de tous, parce qu'il va se renouer à tout un système de voies pareilles déjà organisé sur vos frontières du Nord. Je veux celui de Bruxelles avant tout. Je veux ensuite celui de Paris à Strasbourg, puis celui de Paris à Marseille. Je veux donc des chemins de fer immédiatement entrepris, et promptement et réellement terminés. Eh bien! malgré cet assaut de compagnies qui semblent se disputer le sol à conquérir, j'ai la conviction que vous n'aurez pas un seul chemin de fer d'intérêt général par les compagnies; et cela par la meilleure des raisons, par la raison que les chemins de fer conçus en grand et dans le point de vue national ne rendraient pas un intérêt quelconque aux compagnies. Les compagnies sont un être commercial qui n'agit pas par patriotisme, mais par égoïsme, par cupidité, par une cupidité louable, si vous voulez, mais enfin par un motif personnel et restreint. Que s'ensuit-il? Que dans toutes les fractions du territoire, de ville en ville, d'une usine ou d'une mine à un fleuve, d'une capitale à un centre de population rapproché, les compagnies exécuteront, parce que là se trouvera par exception une masse de transports et une certitude de lucre suffisante pour les tenter et les rémunérer; mais sur une autre échelle, mais pour un territoire étendu et dont des espaces considérables sont déserts et improductifs, mais dans le point de vue de l'utilité générale des pays, pour unir la nation, ou pour lui faire sillonner son propre sol par une ligne militaire ou politique, les compagnies ne peuvent pas se présenter sincèrement, cela n'est pas possible. Aussi, voyez à quoi se réduit leur patriotisme: à vous assaillir d'objections contre le système du gouvernement et d'offres apparentes; mais quelles sont au fond ces offres? La demande d'un privilège et d'un monopole. Elles vous disent: Donnez-nous un minimum d'intérêt de 4 pour 100 et le privilège d'émettre nos actions à la Bourse, et nous allons vous faire toutes les lignes natio-

nales que vous déterminerez; c'est-à-dire: Donnez-nous l'intérêt que les plus gros capitaux, les capitaux par masse, ne trouvent qu'à peine aujourd'hui; et puis avec cette certitude de ne jamais perdre, avec cette prime énorme à la confiance, nous allons émettre pour 2 ou 300 millions d'actions sur la place; nos agents de change vont les accréditer, nos journaux vont les commenter en lettres majuscules sur toutes leurs colonnes. La certitude de ne jamais descendre au-dessous de 4 pour 100 et les calculs hypothétiques sur les tarifs énormes que vous nous concédez feront monter ces actions au delà de tout ce qui s'est vu de nos jours; nous réaliserons en six mois un bénéfice de 100 millions sur nos actions: le chemin se fera ensuite comme il pourra. Peu nous importe, nos sociétaires répondent, l'État répond: Sauve qui peut; et de ce sauve qui peut ils emporteront quelques centaines de millions, laissant les actionnaires derrière eux avec les chemins inachevés et l'État engagé. Ou bien, si vous ne leur donnez pas un minimum d'intérêt garanti, vous leur donnerez le monopole du plus immense agiotage qui se soit jamais exercé en grand en Europe; vous aurez une crise semblable à celle du Mississippi, mais des chemins de fer vous n'en verrez qu'à la Bourse. (*Dénégations.*)

Vous dites que non; que vous avez des offres, des gages, des certitudes. A moins de minimum d'intérêt garanti ou de tarifs exorbitants et oppresseurs du peuple, je vous demande pardon, je ne donne pas de démenti à vos convictions, mais j'en donne aux faits; il est impossible que vous ayez des offres réelles pour une ligne française et nationale, quand il est démontré que les chemins de fer de Birmingham à Manchester, de Saint-Étienne à Lyon, de Bruxelles à Anvers, les chemins de fer exceptionnels de l'Europe, ne rendent pas deux et demi et sont déjà à refaire aux frais des actionnaires. Les bénéfiques sont indirects et à terme; ils se présument et ne se comptent pas.

Mais quand les capitaux seraient tous atteints de folie,